

Le 9 octobre 2017

Eoliennes de Bréauté et de Grainville-Ymauville : L'enquête publique est ouverte

Le projet d'implantation de quatre éoliennes en bordure des communes de Bréauté et Grainville-Ymauville fait l'objet d'une enquête publique en mairie, du 17 octobre au 21 novembre 2017. Les habitants des deux communes qui bordent le parc sont invités à venir consigner sur un livret d'enquête leurs remarques sur le projet.

Les habitants des communes de Bréauté et de Grainville-Ymauville sont invités à se rendre dans les six permanences publiques organisées sur les deux communes à partir du 17 octobre pour se prononcer sur ce projet d'implantation de 4 éoliennes. A cette occasion, ils pourront rencontrer le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif et consigner sur le registre d'enquête toutes les remarques inhérentes au projet. Ce registre, accompagné d'une présentation du projet, seront à la disposition des habitants pendant un mois jusqu'au 21 novembre, en mairie de Bréauté. A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le préfet, le sous-préfet ou le maire, puis transmis, dans les vingt-quatre heures, avec le dossier d'enquête, au commissaire-enquêteur qui rédigera ensuite, dans un délai d'un mois, des conclusions motivées ainsi qu'un avis, favorable ou non, sur le projet.

Car tout projet d'implantation d'éolienne doit faire l'objet d'une enquête publique. Cette enquête a pour objet d'assurer l'information de la population ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, et de recueillir l'avis de tous sur ces opérations.

Information que les habitants ont également reçue lors d'une précédente consultation que le développeur energieTEAM a souhaité mettre en place du 20 mars au 14 avril dernier. A cette occasion un registre de doléances accompagné d'une présentation du projet avait été mis à disposition des habitants, lesquels avaient reçu par courrier une réponse personnalisée.

Présentation du projet

A l'automne 2015, l'entreprise energieTEAM présente un avant-projet de parc éolien, en limite des communes de Bréauté et Grainville-Ymauville. Il s'agit d'implanter 1 éolienne en bordure de Grainville-Ymauville et 3 autres à Bréauté, soit 4 éoliennes d'une hauteur chacune en bout de pales de 150 mètres et d'une puissance de 2,35 MW par éolienne, soit une production annuelle de 18 400 MWh équivalant aux besoins en électricité de près de 3 000 foyers.

Les élus de Grainville-Ymauville ont délibéré le 21 décembre 2015 en faveur du projet. Débutent alors les différentes étapes réglementaires nécessaires à l'élaboration d'un projet : les études environnementales en janvier 2016, puis les études acoustiques sur site en août 2016. En septembre 2016, un avant-projet est présenté aux élus de la communauté de communes de Campagne de Caux et dans la foulée, en janvier, les habitants sont conviés à une réunion publique au cours de laquelle energieTEAM répond à leurs interrogations.

De l'investissement participatif pour les habitants

A l'occasion de ce projet, energieTEAM souhaite mettre en place pour les habitants des communes de Bréauté et Grainville-Ymauville du financement participatif. Il s'agit d'un investissement qui s'apparente à un prêt d'une durée de 4 ans, rémunéré à un taux très attractif et destiné à faire bénéficier en priorité aux habitants des communes proches du parc des retombées économiques de l'éolien.

Les retombées économiques pour le territoire et les habitants

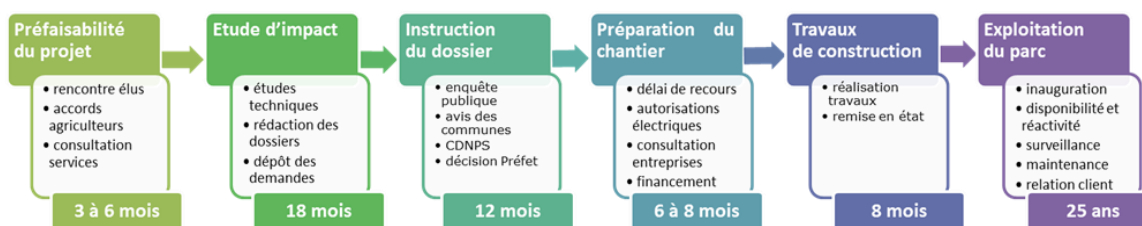
Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaires, bureaux d'études... le parc a déjà bénéficié et bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées aux deux communes soit 60% de la fiscalité globale (IFER, CFE et CVAE) permettront de financer leurs projets de développement.

EnergieTEAM 3^e exploitant d'électricité français

Avec 57 parcs éoliens en exploitation en France, 267 éoliennes et 588 MW de puissance installée, energieTEAM est implantée dans la Somme. L'entreprise développe, construit et exploite des parcs éoliens depuis 2002 et compte aujourd'hui près d'une soixantaine de salariés.

Aujourd'hui la société energieTEAM se classe 3^e exploitant français.



Les permanences

Les permanences de l'enquête publique en mairie de Bréauté

- Mardi 17 octobre 2017 de 14h à 17h
- Samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h
- Mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h
- Mardi 21 novembre de 15h à 18h

Les permanences de l'enquête publique en mairie de Grainville-Ymauville

- Jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h
- Jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h

Les personnes qui souhaitent s'exprimer sur le projet peuvent également envoyer un mail au commissaire-enquêteur : commune-de-breaute@orange.fr ou lui écrire à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de Bréauté 76110 Bréauté.